

8 mai 2017
Français
Original: anglais*

Douzième Réunion des chefs des services chargés au plan national de la lutte contre le trafic illicite des drogues, Europe

Vienne, 27-30 juin 2017

Point 3 de l'ordre du jour provisoire**

Situation actuelle de la coopération régionale et sous-régionale

Situation actuelle de la coopération régionale et sous-régionale en Europe du Sud-Est et en Europe orientale

I. Introduction

1. Le présent rapport expose brièvement les activités de coopération régionale et sous-régionale que l'ONUDC a conduites en Europe du Sud-Est et en Europe orientale pendant la période considérée (deuxième trimestre de 2015, 2016 et premier semestre de 2017). Il présente également les faits nouveaux intervenus dans le cadre de ces initiatives.

2. Les travaux menés par l'ONUDC dans ces régions sont conformes au cadre stratégique établi par l'ONUDC pour la période 2017-2018, au Programme de développement durable à l'horizon 2030 et aux objectifs de développement durable, en particulier à l'objectif 16 (Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et inclusives aux fins du développement durable, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes à tous) et aux objectifs 3, 5, 10, 11 et 17 du Programme¹. Ils sont également conformes au document final de la session extraordinaire de l'Assemblée générale des Nations Unies sur le problème mondial de la drogue².

3. Les faits nouveaux intervenus en Europe du Sud-Est et en Europe orientale, tels que les processus d'intégration en cours, les progrès technologiques, les avancées en matière de transports et de voyages et l'émergence de nouvelles substances psychoactives, contribuent indirectement à l'apparition de nouveaux défis et facilitent la criminalité transfrontalière, d'où le besoin de solutions nouvelles. Il est nécessaire de mener une action énergique pour faire face aux graves problèmes que posent les liens entre le trafic de drogues, la corruption et les autres formes de criminalité organisée, y compris le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme. L'action que l'ONUDC mène actuellement est interdisciplinaire et dynamique, et vise à garantir la cohérence des objectifs, des politiques et des modalités de gouvernance

* Disponible uniquement en anglais, espagnol, français et russe, qui sont les langues de travail de cet organe subsidiaire.

** UNODC/HONEURO/12/1.

¹ <https://www.unodc.org/unodc/en/about-unodc/sustainable-development-goals/sdgs-index.html>.

² Voir A/RES/S-30/1.



dans l'ensemble de l'Office. L'accent est mis sur la mise en place de programmes intégrés à composantes multiples tenant pleinement compte des priorités des pays, sur l'établissement d'une coopération et d'une planification plus efficaces et transparentes associant d'autres organismes des Nations Unies, et sur la conduite d'une action efficace visant à sensibiliser les entités des Nations Unies aux domaines de travail de l'ONUDC.

II. Europe du Sud-Est

A. Introduction

4. Le nouveau programme régional de l'ONUDC pour l'Europe du Sud-Est (2016-2019) a été lancé à la septième réunion extraordinaire du Comité directeur du programme, qui s'est tenue à Vienne en novembre 2016. Cette réunion a rassemblé les membres du Comité directeur, les ambassadeurs et les représentants spéciaux de haut niveau des pays de la région, à savoir l'Albanie, la Bosnie-Herzégovine, l'ex-République yougoslave de Macédoine, le Monténégro, la Serbie et la Croatie, en sa qualité de pays partenaire. Les observateurs du Comité directeur sont les pays donateurs appuyant les travaux de l'ONUDC dans la région, l'Union européenne, les organisations partenaires, y compris l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE), le Southeast European Law Enforcement Center (SELEC), le Centre pour la coopération de sécurité, le Secrétariat de la Convention de coopération policière pour l'Europe du Sud-Est, le Conseil de coopération régionale et l'Observatoire européen des drogues et des toxicomanies (EMCDDA), et les coordonnateurs résidents des Nations Unies de la région. Dans sa déclaration, le Directeur exécutif a souligné que l'ONUDC fondait ce nouveau programme régional sur l'expérience acquise et les enseignements tirés des programmes précédents, et que, grâce au travail déjà accompli, l'Office avait amélioré à la fois l'efficacité et l'efficacité du programme, mais aussi l'exécution et les résultats de ce dernier.

5. Le programme régional, dont le budget estimatif s'élève à 21 millions de dollars des États-Unis, se compose de trois sous-programmes, visant respectivement à: i) lutter contre le trafic de drogues illicites et la criminalité transnationale organisée; ii) renforcer la justice pénale, l'intégrité et la coopération juridique, et iii) améliorer la prévention de l'usage de substances, le traitement des troubles liés à l'usage de drogues, la réinsertion et la prise en charge. La recherche et l'analyse sont quant à elles des composantes transversales du programme. Le programme régional a pour objectif de favoriser une coopération régionale et interrégionale qui soit conforme aux conventions et traités des Nations Unies et aux modalités d'adhésion à l'Union européenne qui sont importantes pour la région, en particulier dans les domaines traités dans l'acquis communautaire aux chapitres 23 (justice), 24 (criminalité organisée et trafic) et 28 (santé publique). L'évaluation indépendante approfondie du programme régional, achevée en mai 2015, a été très positive. Ses auteurs ont souligné que le programme "contribu[ait] à un environnement opérationnel régional plus efficace", notamment grâce "au renforcement des qualifications du personnel et à l'amélioration des infrastructures et des équipements mis à la disposition de la police des frontières et des services de douane; à l'augmentation du nombre de saisies de drogues; à l'accroissement de la coopération sur le plan judiciaire et à l'amélioration de la sensibilisation, de l'expertise et des compétences professionnelles dans le domaine du traitement et de la prévention de la toxicomanie".

6. À sa dernière réunion, qui s'est tenue à Vienne en novembre 2016, le Comité directeur du programme régional de l'ONUDC pour l'Europe du Sud-Est a approuvé les résultats des travaux menés en 2016 et avalisé le programme de travail prévu pour 2017.

Lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme

7. Parallèlement au lancement du nouveau programme régional, qui a eu lieu en novembre 2016 à Vienne, un nouveau rapport de l'ONUDC intitulé "Drug Money: the illicit proceeds of opiates trafficked on the Balkan route"³ (L'argent de la drogue: le produit illicite du trafic des opiacés sur la route des Balkans) a été rendu public. Dans ce rapport le premier du genre, il est établi que le montant total du trafic d'héroïne et d'opium de l'Afghanistan vers l'Europe de l'Ouest via les Balkans, s'élève à 28 milliards de dollars des États-Unis chaque année. Soixante-cinq pour cent de ce total, soit 18 milliards de dollars des États-Unis, est généré en Europe occidentale et centrale. Les quatre marchés d'exportation d'héroïne les plus importants, à savoir la France, le Royaume-Uni, l'Allemagne et l'Italie, représentent près de la moitié des bénéfices bruts générés par ce commerce, dont la majeure partie est réalisée par les trafiquants dans le cadre de la vente au détail. Le rapport montre que le montant total des revenus générés en Europe par le trafic d'héroïne et d'opium afghans acheminés via la route des Balkans représente un tiers de plus que le PIB de l'Afghanistan lui-même, qui s'élevait à environ 21 milliards de dollars des États-Unis en 2014. Il y est également indiqué que, contrairement à ce que l'on pourrait penser, les répercussions du trafic de l'héroïne et de l'opium sur l'économie sont plus graves en Europe et dans les pays de la route des Balkans qu'en Afghanistan.

8. Le rapport montre également que la République islamique d'Iran et la Turquie sont les deux pays qui interceptent le plus gros pourcentage d'héroïne et d'opium à destination de l'Europe. L'Iran saisit environ 30 % des 155 tonnes d'héroïne et d'opium introduits sur son territoire chaque année et la Turquie en saisit 17 %. Tous les autres pays d'Europe interceptent en moyenne 6 % d'héroïne sur leur territoire. D'après les données figurant dans le rapport, les profits illicites perçus par les trafiquants d'héroïne et d'opium ont d'importantes répercussions sur l'économie licite des pays, dans la mesure où ils représentent entre 0,2 et 2 % du PIB. Dans certains pays, les profits générés par le trafic de drogues, toutes drogues confondues, représentent une part plus importante que le montant des dépenses publiques allouées aux politiques en matière de drogues. Les importantes sommes d'argent générées par cette activité illicite peuvent fausser l'économie licite des pays de la région.

9. Prenant acte des conclusions du rapport, l'ONUDC a affecté, à partir de janvier 2016, un nouveau conseiller régional chargé de la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme. Il est basé à Sarajevo (Bosnie-Herzégovine), mais sa compétence s'étend à tous les pays de la région. Cette nomination s'inscrit dans le projet de l'ONUDC d'établir des centres d'expertise ou de renforcer ceux qui existent: à Sarajevo, pour les questions de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme, à Tirana, pour les questions de détection et de répression, et à Belgrade, pour les questions de réduction de la demande de drogues. Les partenaires nationaux et internationaux ont souligné l'importance des problèmes liés au blanchiment d'argent et au financement du terrorisme, et accueilli favorablement l'action entreprise par l'ONUDC pour lutter contre ces problèmes de manière coordonnée et globale. Au cours de l'année 2016, le conseiller a élaboré, pour le compte de l'ONUDC, un programme de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme visant à renforcer les capacités des pays d'Europe du Sud-Est dans ce domaine de façon à ce qu'ils deviennent autonomes. Ce programme nécessitera de mettre en place des relations structurelles et de renforcer les échanges d'informations. Il sera coordonné par tous les acteurs concernés.

10. L'action de l'ONUDC s'inscrit désormais dans la nouvelle initiative menée par l'Union européenne dans les Balkans occidentaux en faveur d'une gouvernance intégrée en matière de sécurité intérieure (IISG). L'IISG a pour principal objectif d'aider la région à lutter contre la grande criminalité organisée, dont les conséquences se font sentir non seulement dans la région, mais dans toute l'Europe. Cette initiative a pour but d'aider les services de détection et de répression à empêcher autant que

³ https://www.unodc.org/documents/data-and-analysis/Studies/IFF_report_2015_final_web.pdf.

possible les groupes criminels organisés qui opèrent dans cette région, directement ou non, d'obtenir ce qui les motive avant tout: les profits qu'ils retirent de leur activité illégale. Elle vise à renforcer les capacités des procureurs, de la police, de la justice et des services chargés des enquêtes financières, et permet la saisie de fonds issus d'activités illicites grâce à la conduite d'enquêtes transfrontières efficaces. Le Collège européen de police (CEPOL) et l'ONUDC dispenseront des formations sur la conduite d'enquêtes financières. Le programme de ces formations sera conçu de manière à tenir compte des spécificités de chaque pays en matière de législation et de jurisprudence, et des mesures de détection et de répression prises par l'ONUDC, le CEPOL, l'Agence allemande de coopération internationale, le CICL (Centre for International Legal Cooperation) de La Haye, les services de sécurité des États membres de l'Union européenne et des Balkans occidentaux, le NI-CO (Northern Ireland Co-operation Overseas) et la Convention de coopération policière pour l'Europe du Sud-Est, et fera intervenir des experts issus des Balkans. L'ONUDC évaluera l'utilité des activités proposées (telles que l'affectation de conseillers, la mise en place de réseaux ou encore la création de modules de formation), leur contribution aux progrès accomplis par les pays candidats sur la voie de l'adhésion à l'Union européenne et l'incidence des services fournis par les partenaires sur les structures institutionnelles, à court et moyen terme.

11. Par ailleurs, en avril 2017, l'ONUDC et le Service fédéral de contrôle financier de la Fédération de Russie, fondateur du Centre international de formation au contrôle financier, ont organisé, à Moscou, une formation avancée sur les méthodes d'analyse et les techniques spéciales d'enquête applicables à la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme, à l'attention des représentants des systèmes nationaux de lutte contre ces phénomènes des pays d'Europe du Sud-Est.

12. En décembre 2016, à Chisinau, l'ONUDC et l'OSCE ont dispensé une formation à 34 agents issus des services chargés de la détection et de la répression, de la lutte contre le blanchiment d'argent et du contrôle bancaire en Europe du Sud-Est et en Asie centrale sur les thèmes suivants: conduite d'enquêtes sur le blanchiment d'argent au moyen de bitcoins, lutte contre la fraude bancaire et désorganisation des flux financiers illicites. Toujours en décembre 2016, l'ONUDC a également participé à un atelier régional sur les risques de blanchiment d'argent liés aux nouvelles technologies, organisé par le Conseil de l'Europe à Bucarest. L'ONUDC et le Conseil de l'Europe ont examiné les possibilités de coopération, en particulier dans le domaine des enquêtes financières, des monnaies virtuelles et de la formation.

13. L'ONUDC a animé deux réunions régionales de groupes d'experts sur le trafic de migrants, qui se sont tenues en Europe du Sud-Est (à Belgrade (Serbie) en novembre 2016 et à Budva (Monténégro) en avril 2017). Ces réunions portaient sur les enquêtes et les poursuites pénales communes et sur la désorganisation des flux financiers illicites provenant du trafic de migrants. Elles ont bénéficié du soutien de la France et se sont concentrées sur le mode opératoire du trafic de migrants via l'itinéraire dit "de la Méditerranée orientale".

14. En septembre 2016, l'ONUDC a tenu, à Budva (Monténégro), une conférence régionale sur la localisation des avoirs criminels, qui a bénéficié de l'appui du Gouvernement turc et au cours de laquelle des professionnels ont été mis en relation avec des experts internationaux afin d'échanger des informations avec eux et de poser les fondements d'éventuelles enquêtes conjointes. Les méthodes pédagogiques et les relations de travail que la conférence a permis d'établir pourront aider les pays d'Europe du Sud-Est à constituer un réseau d'experts efficace et durable capable de lutter contre le fléau que représente la criminalité organisée dans la région.

15. L'ONUDC et la Mission de l'OSCE en Serbie ont tenu, en juin 2016, à Belgrade, un atelier sur la lutte contre le financement du terrorisme à l'intention des représentants des services du renseignement financier, des services de détection et de répression et des bureaux des procureurs d'Europe du Sud-Est. Les participants ont échangé leurs expériences en matière de détection d'opérations soupçonnées d'être liées au financement du terrorisme et leurs pratiques optimales en matière de diffusion

de renseignements financiers, et fait le point sur les faits nouveaux intervenus dans le domaine du financement du terrorisme et sur leurs répercussions sur la région.

B. Criminalité organisée et trafic de drogues

Contrôle des drogues et trafic de drogues

16. En février 2017, Téhéran a accueilli une conférence internationale sur la coopération en matière de lutte contre les drogues illicites et la criminalité organisée connexe, à laquelle ont participé de hauts responsables d'Europe et d'Asie occidentale et centrale. Cette conférence a eu lieu dans le cadre du mécanisme de coordination que veut faire connaître l'ONUDC, "One UNODC Concerted Approach for Europe, West and Central Asia" (Approche concertée de l'ONUDC pour l'Europe et l'Asie occidentale et centrale), et qui bénéficie de l'appui du Centre régional d'information et de coordination d'Asie centrale (CARICC) et d'autres initiatives intégrées telles que l'Initiative triangulaire (qui permet à l'Afghanistan, à l'Iran (République islamique d') et au Pakistan d'échanger des informations et des pratiques optimales concernant la détection et la répression et de mener des opérations conjointes contre les trafiquants grâce aux renseignements recueillis par une cellule de planification conjointe établie à Téhéran) et l'initiative de "mise en réseau de réseaux" visant à établir des passerelles entre les services de détection et de répression le long des principaux itinéraires du trafic d'opiacés.

17. Lors d'une table ronde régionale tenue à Bucarest, en novembre 2016, sur la coopération entre les services de détection et de répression dans la lutte contre les nouvelles substances psychoactives en Europe orientale, la conduite d'enquêtes conjointes et les avantages d'un système commun de collecte de données, l'ONUDC a présenté les dernières tendances, les mesures prises à l'échelle internationale ainsi que son Système d'alerte précoce. Il s'agit de la quatrième réunion de l'OSCE sur le sujet et de la deuxième de la période considérée (la première s'est tenue en juillet 2015 à Sarajevo).

18. Le Programme mondial de contrôle des conteneurs, établi par l'ONUDC et l'Organisation mondiale des douanes, continue d'être mis en œuvre en Europe du Sud-Est. Dans le cadre de ce Programme, une formation régionale sur la gestion des risques a été organisée en août 2016 à Durres (Albanie), en coopération avec le Programme de contrôle des exportations et de sécurité des frontières des États-Unis, à l'intention des agents des services de détection et de répression de l'Albanie, de la Bosnie-Herzégovine et du Monténégro.

19. En juin 2016, un atelier régional sur la problématique hommes-femmes a eu lieu à Podgorica, avec l'appui de la Suisse, à l'intention des femmes en poste dans les services mixtes de contrôle portuaire et d'autres parties prenantes, afin de les sensibiliser à la question de l'égalité des sexes et aux problématiques connexes. L'initiative mondiale intitulée "Réseau des femmes du Programme de contrôle des conteneurs" a été lancée à Vienne en août 2015. En juillet 2015, une visite d'étude a été organisée au port de Valence (Espagne) à l'intention des agents d'Albanie et du Monténégro. Ce port a été choisi parce que c'est le premier et le dernier port d'escale régulièrement utilisé par les compagnies maritimes qui exercent leur activité en Méditerranée occidentale et qu'il permet des liaisons régulières avec plus de 1 000 ports régionaux dans le monde.

20. Au cours de la période considérée, les services mixtes de contrôle portuaire susmentionnés ont effectué les saisies suivantes: en Albanie, 46 750 euros contrefaits, plus de 1,1 tonne d'herbe de cannabis, une voiture volée, plus de 67 kg de résine de cannabis, 140 kg de marijuana, 2 tonnes de marijuana, plus de 1,1 kg de cocaïne, 37,6 kg d'héroïne et des produits contrefaits d'une valeur de 25 000 euros; au Monténégro, 33 kg de cocaïne et des produits contrefaits d'un montant non estimé; en Bosnie-Herzégovine, plus de 13 700 cigarettes, 1 297 kg de tabac, 5 véhicules motorisés, 16 moteurs de véhicules, des produits contrefaits et des graines de cannabis dont la quantité n'a pas été indiquée, et 302 pièces de vêtements non déclarés.

21. En septembre 2015, l'ONUDC a organisé une visite d'étude en Serbie, au Monténégro et en Albanie à l'intention des agents du Kirghizistan, du Tadjikistan et de l'Ouzbékistan, afin qu'ils échangent leurs pratiques optimales concernant l'organisation du travail dans les bureaux de liaison chargés de la coopération transfrontière et les centres d'opérations de la police des frontières aux points de contrôle. Ils ont également échangé des informations sur la coopération interinstitutions et transfrontière établie en vue de lutter contre la contrebande et le trafic de drogues, et sur l'utilisation d'innovations technologiques, de réseaux de radiocommunication et de chiens entraînés par les services de détection et de répression, en particulier aux points de contrôle.
22. L'ONUDC a également participé à une conférence de haut-niveau sur le renforcement des mécanismes visant à lutter contre la propagation de plus en plus importante de drogues illicites parmi les jeunes, qui a été organisée sous la présidence serbe de l'OSCE, en septembre 2015, à Vienne.

Criminalité organisée

23. En décembre 2016, l'ONUDC a participé à la sixième réunion régionale des commissions nationales sur les armes légères et de petit calibre des membres du Centre de documentation d'Europe du Sud-Est et de l'Est sur la lutte contre la prolifération des armes légères, qui s'est tenue à Budva (Monténégro).
24. En mai 2016, à Vienne, l'ONUDC a lancé un nouveau projet de recherche intitulé "Measuring and assessing organized crime in the Western Balkans: supporting evidence based policy making" (Mesurer et évaluer la criminalité organisée dans les Balkans occidentaux: appuyer l'élaboration de politiques fondées sur l'analyse des faits). Ce projet doit principalement donner lieu à l'élaboration d'un cadre statistique et d'un répertoire de données régionales; à la collecte et à l'analyse de données qualitatives; au renforcement des capacités et à l'établissement d'un rapport régional. La première réunion du comité consultatif du projet a eu lieu en décembre 2016 à Vienne.
25. L'évaluation de la menace que représente la grande criminalité organisée (SOCTA) à l'échelle régionale – en ce qui concerne la Serbie, l'ex-République yougoslave de Macédoine et le Monténégro – a été lancée en novembre 2016 à Belgrade. Cette évaluation, réalisée à l'échelle nationale et régionale, constitue une avancée importante pour l'utilisation du renseignement dans les activités de la police et la lutte contre la criminalité organisée au niveau stratégique, et prend en compte les modalités d'adhésion à l'Union européenne.
26. L'ONUDC a participé au cours spécialisé intitulé "Building a Cyber Resilient Society in South-Eastern Europe" (Construire une société capable de faire face à la cybercriminalité en Europe du Sud-Est), organisé par le Centre pour la coopération de sécurité, en octobre 2016 à Zagreb. Une cinquantaine de participants ont assisté à ce cours, qui avait pour objectif d'apporter au personnel militaire et civil des pays membres du Centre les compétences et l'expérience nécessaires pour décrire et évaluer les risques et les menaces que présente le cyberspace, de renforcer les mesures de cyberdéfense et de fournir des conseils aux décideurs.
27. Le George C. Marshall European Centre for Security Studies a tenu en septembre 2016, à Tirana, un séminaire régional sur la lutte contre la criminalité transnationale organisée afin d'aider les décideurs régionaux d'Albanie et d'autres pays à mieux comprendre les difficultés que présente la criminalité organisée à l'échelle nationale et régionale et à définir des méthodes de coopération adaptées.
28. En mai 2016, l'ONUDC a participé à la conférence régionale sur la gestion de données complexes relatives aux affaires de criminalité organisée et de corruption. Cette conférence, organisée par l'OSCE à Belgrade, avait pour objectif de débattre des questions de coopération en matière d'enquêtes multilatérales portant sur des affaires de corruption et de criminalité organisée.

29. Les ministres et les représentants des Parties à la Convention de coopération policière pour l'Europe du Sud-Est se sont retrouvés à Vienne, en mai 2016, à l'occasion de la quinzième réunion du Comité des Ministres, afin de célébrer le dixième anniversaire de la Convention, de faire le bilan des résultats obtenus et de définir les prochaines priorités. L'ONUDC a également participé à la quinzième réunion du Groupe de travail d'experts de la Convention, qui s'est tenue en octobre 2015 à Skopje.

30. L'ONUDC et l'Académie internationale de lutte contre la drogue et la criminalité organisée ont organisé, en octobre 2015, à Podgorica, un cours d'analyse de renseignements criminels à l'échelle régionale à l'intention des agents des services de détection et de répression d'Europe du Sud-Est. Ce cours a mis l'accent sur l'analyse des activités criminelles, sur l'établissement d'évaluations des renseignements relatifs aux activités, aux financements et aux associations de groupes criminels ainsi qu'à la circulation des matières premières, et sur l'élaboration de tendances.

31. Au cours de l'année 2015, l'ONUDC et le Centre international de formation du Ministère hongrois de l'intérieur ont coorganisé, à Budapest (Hongrie), trois cours sur la constitution d'équipes communes d'enquête à l'intention de juges, d'enquêteurs, de procureurs et de criminalistes d'Europe du Sud-Est.

Corruption

32. L'atelier régional de l'Initiative pour l'enseignement universitaire en matière de lutte contre la corruption a été organisé par l'ONUDC à Tirana (Albanie) en novembre 2016, pour permettre à plus de 30 universitaires de la région d'échanger leurs bonnes pratiques et de débattre des défis liés à la recherche et à l'enseignement en matière de lutte contre la corruption, de faire des recommandations sur les moyens à mettre en œuvre pour renforcer leur capacité à dispenser, dans leurs institutions respectives, un enseignement de grande qualité dans le domaine de la lutte contre la corruption, et d'envisager des moyens de renforcer le réseau régional de l'Initiative en Europe du Sud-Est. L'atelier s'inscrit dans le cadre de l'appui fourni par le Rule of Law and Corruption Centre, situé à Doha. Il a également bénéficié de l'appui de la Washington and Lee University School of Law, de la faculté de droit de l'Université de Tirana et de l'Ambassade des États-Unis d'Amérique en Albanie.

33. En mai 2016, l'ONUDC a participé à un atelier sur le signalement des actes de corruption et la protection des lanceurs d'alerte, qui s'est tenu au siège du Centre pour la coopération de sécurité à Zagreb. Cet atelier s'inscrit dans le prolongement de la conférence internationale intitulée "Effectiveness of Corruption Prevention Measures" (Efficacité des mesures de prévention de la corruption), qui a eu lieu en mai 2015.

34. En décembre 2015, l'ONUDC a lancé, en coopération avec l'Initiative régionale contre la corruption, un nouveau programme régional pour l'Europe du Sud-Est sur le renforcement des capacités dont disposent les autorités de lutte contre la corruption et la société civile pour combattre la corruption et contribuer au processus d'examen de la Convention des Nations Unies contre la corruption. Cette initiative sur trois ans, financée par l'Agence autrichienne pour le développement, rassemble toutes les parties prenantes intéressées, y compris les représentants des autorités du secteur public et des organisations de la société civile, ainsi que les membres du réseau SELDI (Southeast European Leadership for Development and Integrity) et de la Coalition de la société civile pour la Convention des Nations Unies contre la corruption. Dans le cadre de cette initiative, un atelier multipartite sur la Convention des Nations Unies contre la corruption et sur le mécanisme d'examen de son application s'est tenu à Vienne en septembre 2016. La deuxième manifestation aura lieu à Sarajevo en septembre 2017 et la troisième se tiendra à Tirana en 2018. La Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD) a fourni le financement nécessaire pour couvrir les frais que devrait occasionner la participation d'acteurs du secteur privé aux ateliers de Sarajevo et de Tirana. Les capacités de bonne gouvernance des organisations de la société civile devraient être renforcées. Cette initiative a pour objectifs de favoriser une meilleure gouvernance et un climat

d'investissement plus propice dans les Balkans occidentaux, d'encourager une collaboration avec le secteur privé pour traiter des questions liées à la lutte contre la corruption et à la gouvernance, et de renforcer le rôle que jouent les organisations chargées du développement du secteur privé dans la promotion d'une saine gouvernance d'entreprise.

35. En juillet 2015, l'ONUDC a assisté, à Sarajevo, à une conférence régionale sur la mise au point d'un système de lutte contre la corruption dans l'Assemblée parlementaire de Bosnie-Herzégovine et sur son renforcement, et présenté la Convention des Nations Unies contre la corruption, en particulier son chapitre II, intitulé "Mesures préventives", et le mécanisme d'examen de son application.

Terrorisme

36. L'ONUDC met actuellement en œuvre une initiative financée par l'Union européenne visant à renforcer le régime juridique permettant de lutter contre les combattants terroristes étrangers dans la région du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord et celle de l'Europe du Sud-Est. Dans le cadre de cette initiative, l'ONUDC a organisé, en coopération avec l'Assemblée parlementaire de la Méditerranée (APM) et en consultation avec la Direction exécutive du Comité contre le terrorisme du Conseil de sécurité de l'ONU et l'Union interparlementaire, une conférence sur l'évaluation de la mise en œuvre, par les parlements nationaux, des résolutions du Conseil de sécurité sur le terrorisme et les combattants terroristes étrangers. Cette conférence a été accueillie par le Sénat italien en mars 2017, à Rome (Italie).

37. Dans le cadre de cette même initiative, un atelier régional sur le renforcement de la coopération internationale et régionale dans le cadre des affaires pénales ayant trait au terrorisme, et plus particulièrement aux combattants terroristes étrangers, a été organisé à Vienne, en février 2017, à l'intention des pays d'Europe du Sud-Est.

38. Dans le cadre de la coopération avec l'APM, le Directeur exécutif de l'ONUDC s'est rendu à Tirana en février 2016, à l'occasion de la 10^e séance de l'Assemblée consacrée aux questions liées au terrorisme, à la crise migratoire et à la liberté de circulation. En octobre 2015, l'ONUDC et l'APM ont organisé, à Bucarest, un atelier régional sur les difficultés que pose la mise en place d'une justice pénale préventive pour lutter contre le terrorisme et les combattants terroristes étrangers.

39. En novembre 2016, l'ONUDC a participé à une conférence organisée par le Conseil de coopération régionale, qui s'est tenue à Tirana dans le cadre de l'initiative de l'Union européenne en matière de lutte contre le terrorisme dans les Balkans occidentaux, et dont l'objectif était de renforcer la coopération entre les réseaux concernés par la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent et de permettre un échange d'informations, de vues et de bonnes pratiques entre les principales parties prenantes intervenant dans la région.

40. Depuis le début de l'année 2016, l'ONUDC met en place un projet, financé par le Gouvernement des États-Unis d'Amérique, dont l'objectif est de créer un programme de formation consacré aux enquêtes et aux jugements concernant les affaires impliquant des combattants terroristes étrangers, à l'intention des centres de formation judiciaire nationaux d'Europe du Sud-Est. En septembre 2016, l'ONUDC a accueilli, à Vienne, une réunion régionale de groupes d'experts afin qu'ils s'entendent sur la création du programme de formation.

41. En mai 2016, l'ONUDC a organisé un atelier régional du Conseil de coopération régionale à l'intention des experts de la détection et de la répression, des conseillers juridiques et des procureurs des États d'Europe du Sud-Est, sur les difficultés juridiques et pratiques liées à la lutte contre l'extrémisme violent conduisant au terrorisme et sur la prise en charge des combattants terroristes étrangers en activité et des ex-combattants terroristes étrangers. Cet atelier a été l'occasion de fournir des conseils sur la façon de réduire la menace posée par les combattants terroristes étrangers.

42. En octobre 2015, l'ONUDC a participé, à Sarajevo, à la conférence régionale intitulée "FTFs – Challenges for South-Eastern Europe" (Combattants terroristes étrangers: les défis de l'Europe du Sud-Est), coorganisée par le Ministère de la sécurité du pays, le Centre pour la coopération de sécurité et la Mission de l'OSCE en Bosnie-Herzégovine à l'intention de plus de 150 experts régionaux et internationaux.

Traite des êtres humains et trafic de migrants

43. En août 2016, l'ONUDC, l'OSCE et l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) ont organisé, à Podgorica, un atelier visant à renforcer la coopération transfrontière en matière de lutte contre la criminalité liée aux migrations irrégulières dans les Balkans occidentaux, à l'intention des décideurs et des agents des services de détection et de répression des organismes compétents de la région et des représentants d'organisations internationales et régionales. Des recommandations concrètes ont été élaborées en vue de renforcer la coopération transfrontière dans la région entre les professionnels de la justice pénale et des migrations et les autres parties prenantes intéressées issues des secteurs public et privé.

44. À l'occasion du lancement du programme de l'Union européenne intitulé "Regional Support to Protection-Sensitive Migration Management in the Western Balkans and Turkey" (Appui régional en vue d'une gestion des migrations tenant compte du droit à la protection dans les Balkans occidentaux et en Turquie), une manifestation a été organisée en mars 2016, à Belgrade, en présence de plus de 50 acteurs internationaux et de la région, des institutions de l'Union européenne, des partenaires du programme ainsi que d'autres partenaires internationaux, dont l'ONUDC.

45. En février 2016, l'ONUDC et le Gouvernement italien ont organisé, à Lojane (ex-République yougoslave de Macédoine), un séminaire à l'intention des juges et des procureurs afin de s'attaquer aux problèmes que pose le trafic de migrants. Le séminaire portait en particulier sur les poursuites et les jugements concernant des affaires emblématiques de trafic de migrants en Italie et s'appuyait sur un programme sur mesure conçu à partir des modules pertinents du Manuel de formation approfondie sur les enquêtes et les poursuites relatives au trafic illicite de migrants, élaboré par l'ONUDC.

46. L'ONUDC a également organisé un deuxième atelier national dans le cadre du projet "Enhancing national and regional criminal justice response in trafficking in children in the Western Balkans" (Renforcer la justice pénale nationale et régionale face à la traite des enfants dans les Balkans occidentaux), qui s'est tenu à Bjelasnica, près de Sarajevo, en janvier 2016. L'atelier, qui a bénéficié de l'appui de la France, faisait suite au plan d'action pluridisciplinaire élaboré par l'ONUDC et les gouvernements de la région en mars 2015, qui visait à faciliter la coopération internationale dans le cadre d'affaires nationales et transnationales de traite des personnes.

47. En novembre 2015, un atelier régional sur le renforcement de la coopération transfrontière en matière de lutte contre la criminalité liée aux migrations irrégulières dans les Balkans occidentaux a été organisé à Belgrade par l'ONUDC, l'OSCE et l'OIM. Il avait pour objectif d'étudier la mise en œuvre d'un plan stratégique visant à renforcer la coopération entre les acteurs de la justice pénale et d'autres parties publiques et privées intéressées de la région des Balkans occidentaux. Il a donné lieu à un ensemble de conclusions qui servent désormais d'orientations aux autorités chargées de ces questions.

48. L'ONUDC a participé à la quinzième conférence de l'Alliance contre la traite des personnes, intitulée "People at Risk: Combating Human Trafficking Along Migration Routes" (Personnes à risque: lutter contre la traite des êtres humains le long des routes migratoires), organisée en juillet 2015 sous la présidence serbe de l'OSCE. Cette Alliance a été lancée en 2004 par l'OSCE afin de servir d'instance informelle pour gagner les interlocuteurs internationaux de l'OSCE dans la région à cette cause et

promouvoir la coopération en vue de prévenir et de combattre la traite des êtres humains.

C. Prévention et traitement de la toxicomanie, traitement et prise en charge du VIH

49. À l'occasion des cinquante-neuvième et soixantième sessions de la Commission des stupéfiants, qui se sont tenues à Vienne en mars 2016 et 2017 respectivement, les experts de haut niveau et les représentants de l'ONUDC et des pays d'Europe du Sud-Est ont présenté, lors de manifestations parallèles, les résultats des travaux menés par l'ONUDC en matière de prévention de l'usage de drogues. Les résultats du programme commun de l'ONUDC et de l'Association du Lions Clubs International, intitulé "Skills for adolescence" (Des adolescents avertis), ont notamment été présentés. Ce programme, mis en œuvre avec les autorités nationales au niveau du pays et au niveau local, s'adresse à plus de 5 000 élèves de plus de 80 écoles élémentaires de Serbie, d'ex-République yougoslave de Macédoine et du Monténégro, ce qui témoigne de sa portée considérable en termes de sensibilisation à l'usage de drogues (alcool, cigarettes et marijuana). Il permet de doter les adolescents de capacités accrues pour refuser de consommer ces drogues, et de modifier leur perception du danger qu'elles représentent. Il s'étend désormais à d'autres pays, tels que l'Albanie et la Bosnie-Herzégovine, où il est mis en œuvre depuis 2017.

50. Depuis 2010, l'ONUDC aide les professionnels des pays d'Europe du Sud-Est à approfondir leurs connaissances sur les traitements complets de la toxicomanie grâce à une série de formations à l'échelle régionale. Grâce à cette initiative, sur une période de cinq ans, plus de 1 400 professionnels ont bénéficié d'une formation sur des sujets spécialisés, ce qui a permis de renforcer les systèmes de santé nationaux de leurs pays respectifs. La dernière formation de formateurs du réseau Treatnet sur la gestion des services de traitement de la toxicomanie a été dispensée au personnel de santé de la région en novembre 2016, à Belgrade.

51. En juin 2016, l'ONUDC a participé à un atelier régional sur la prévention de l'abus de drogues sur le lieu de travail, organisé à Skopje au titre de l'Instrument d'assistance technique et d'échange d'informations (TAIEX) de la Commission européenne, en coopération avec le Ministère de la santé de l'ex-République yougoslave de Macédoine. Cet atelier a réuni plus de 60 praticiens de la région représentant les établissements de soins de santé ainsi que les institutions nationales de premier plan s'occupant des questions de drogues.

52. L'ONUDC a dispensé un séminaire de formation régional sur l'évaluation de l'efficacité des politiques de lutte contre l'usage de drogues, qui s'est tenu à Belgrade en novembre 2015. Ce séminaire a permis de diffuser les Normes internationales en matière de prévention de l'usage de drogues et de débattre de ces dernières avec les décideurs de la région afin de leur fournir davantage d'informations fondées sur des faits et de mieux leur faire comprendre l'utilité et l'importance de méthodes d'évaluation adaptées. L'objectif du séminaire était d'aborder la question de l'évaluation des stratégies de prévention de l'usage de drogues, en appelant l'attention sur la nécessité d'évaluer régulièrement l'efficacité des interventions menées pour lutter contre l'usage de drogues, et de fournir des instructions sur la façon dont ces évaluations peuvent être réalisées et quand elles peuvent l'être.

53. La mise en œuvre du programme 2010-2014 de renforcement des familles de l'ONUDC ayant été un succès en Albanie, en ex-République yougoslave de Macédoine, au Monténégro et en Serbie, l'ONUDC a étendu ce programme à la Bosnie-Herzégovine, en août 2015, en organisant quatre formations à l'intention de 64 facilitateurs. À la suite de ces formations, 15 écoles élémentaires ont directement mis en œuvre ce programme, dont ont bénéficié plus de 160 familles. Au Monténégro, des outils de sensibilisation à l'intention des familles concernées par le programme, et de la collectivité dans son ensemble, ont été élaborés afin de mettre en lumière la pertinence de la mise en œuvre de programmes fondés sur des données factuelles.

III. Europe orientale

A. Criminalité organisée et trafic de drogues

54. L'ONUDC, le Japon et la Fédération de Russie continuent, dans le cadre de leur partenariat opérationnel, de dispenser des cours spécialisés aux agents afghans de la lutte antidrogue, au titre du Programme régional pour l'Afghanistan et les pays voisins. Cette initiative trilatérale, qui a entamé sa cinquième année d'activité en 2016, s'est étendue à cinq pays d'Asie centrale, contribuant ainsi au renforcement de la coopération régionale. À l'issue d'une évaluation indépendante approfondie du projet trilatéral réalisée à mi-parcours, dont les résultats ont été publiés en décembre 2016, les partenaires ont été encouragés à continuer le projet. En outre, l'ONUDC a lancé, en 2016, en partenariat avec la Fédération de Russie, un projet bilatéral commun intitulé "UNODC-Russia Partnership on counter narcotics training for Central Asia and Pakistan" (Partenariat de l'ONUDC et de la Russie pour la formation à la lutte antidrogue en Asie centrale et au Pakistan). Ce projet permet de dispenser une formation spécialisée approfondie aux agents des services de détection et de répression et de contribuer à la coopération régionale.

55. Dans ce contexte, et compte tenu des résultats obtenus à l'issue de la formation sur la détection et la répression, considérée comme une assistance technique à effet rapide contribuant au renforcement des capacités et à la coopération régionale, la Fédération de Russie a présenté une résolution, qui a été adoptée à la soixantième session de la Commission des stupéfiants, intitulée "Renforcement des capacités des services de détection et de répression à lutter contre le trafic de drogues grâce à la formation". Dans cette résolution, la Commission des stupéfiants engage notamment les États membres à renforcer encore les compétences des agents des services de détection et de répression par des programmes de formation et par la coopération bilatérale, régionale et internationale, salue la mise en œuvre des stratégies les plus actuelles en matière de formation des agents des services de détection et de répression, et prie instamment les organisations internationales compétentes, agissant en concertation avec l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime, d'apporter un appui financier et autre à la formation des agents des services de détection et de répression à la lutte contre le problème mondial de la drogue⁴.

56. Dans le cadre du volet du Programme de contrôle des conteneurs de l'ONUDC et de l'Organisation mondiale des douanes concernant la mer Noire, les opérations menées dans la région de l'Europe orientale se sont poursuivies en Azerbaïdjan, en Géorgie et en République de Moldova. Les activités opérationnelles seront officiellement lancées en Ukraine une fois qu'aura été signé le mémorandum d'accord entre l'ONUDC et ce pays. En attendant, des activités de formation ont été réalisées en 2015 dans le port d'Odessa (Ukraine), ce qui a contribué à l'établissement de liens opérationnels entre les douaniers d'Ukraine, de Géorgie et d'Azerbaïdjan. C'est notamment grâce à la liaison établie entre les douaniers qu'en 2016, une saisie de 178 kg d'héroïne a pu être effectuée.

57. Dans le domaine de la formation à la détection et à la répression, l'ONUDC travaille actuellement en coopération avec le Centre de formation international biélorusse du Ministère de l'intérieur à Minsk, afin d'adapter le programme du Centre aux normes internationales et de l'étendre à d'autres domaines que celui de la lutte contre la traite des êtres humains, afin d'inclure des sujets liés à la criminalité organisée et au contrôle des drogues ainsi que des questions portant sur la prise en compte des besoins des usagers de drogues sur le plan social et de la santé. Dans ce contexte, le Centre de formation international a accueilli, en 2016 et en 2017, plusieurs sessions de formation communes, aux niveaux national et régional, portant sur des questions liées au trafic, y compris à la lutte contre le blanchiment d'argent.

⁴ <https://documents-dds-ny.un.org/doc/UNDOC/LTD/V17/009/14/pdf/V1700914.pdf?OpenElement>.

58. Le projet de l'ONUDC visant à renforcer les capacités dont disposent les États membres du GUAM (Ukraine, République de Moldova, Géorgie et Azerbaïdjan) pour coopérer aux niveaux national et régional dans la lutte contre le blanchiment d'argent ainsi que dans le cadre des opérations de saisie et de confiscation du produit du crime a été achevé à la fin de l'année 2015. Il a notamment donné lieu à l'élaboration d'un recueil de statistiques liées aux drogues concernant la région, qui a été mis en ligne sur le site officiel du GUAM.

59. En décembre 2015, un projet sur le renforcement des capacités en matière de renseignement relatif à la criminalité a été lancé en Ukraine dans le cadre du Programme mondial contre le blanchiment d'argent (GPML). Mis en œuvre par l'ONUDC en partenariat avec l'OSCE, ce programme aide l'Odessa State University of Internal Affairs à créer un centre de formation sur les enquêtes financières à l'échelle nationale et régionale. Dans le cadre du Programme, en décembre 2015, une mission d'orientation commune avec la Banque mondiale a été réalisée à Kiev et à Odessa, et un cours sur le renseignement relatif à la criminalité a été dispensé à l'Institut d'Odessa. Toujours dans le cadre du Programme, en mai 2016, une deuxième série de cours sur les enquêtes financières a été lancée. L'Odessa State University of Internal Affairs a intégré, en coopération avec la Police nationale, l'ensemble du contenu des cours dispensés par la société Anacapa (spécialisée dans les méthodes d'enquêtes analytiques) dans le programme d'enseignement de base de tous les établissements de formation du Ministère de l'intérieur. En mai 2016 également, au titre du Programme, deux ateliers supplémentaires ont été organisés en Ukraine sur l'utilisation du logiciel i2 (logiciel d'analyse de renseignement en ligne) à l'intention des enquêteurs financiers des services de détection et de répression.

60. En 2016, l'ONUDC a lancé, en partenariat avec l'Union européenne, l'Action mondiale pour prévenir et combattre la traite des personnes et le trafic illicite de migrants, à laquelle participent un nombre limité de pays partenaires, dont le Bélarus et l'Ukraine, ce qui permettra à l'ONUDC d'établir une représentation à Minsk en 2017.

B. Prévention et traitement de la toxicomanie, traitement et prise en charge du VIH

61. En 2016, de nouveaux volets du programme mondial de l'ONUDC intitulé "Programme commun ONUDC-OMS de traitement et de prise en charge des toxicomanes" ont été ouverts à l'Ukraine.

62. Au Bélarus, l'ONUDC a aidé ses interlocuteurs nationaux à renforcer le rôle joué par les services de détection et de répression dans la lutte contre le VIH à l'échelle nationale. L'Office a fourni une assistance technique au Ministère de l'intérieur afin d'établir des partenariats entre les services de détection et de répression et les organisations de la société civile. Il a également dispensé un ensemble de formations à la police, au personnel chargé de la lutte antidrogue et au personnel pénitentiaire portant sur la santé et la sécurité au travail; les facteurs de risque et de vulnérabilité face au VIH, à la tuberculose et à l'hépatite; le maintien de l'ordre au sein des populations clefs et la protection des droits de l'homme; la présentation des drogues; la réduction des risques; et le rôle de la police en matière de santé publique.

63. En République de Moldova, l'ONUDC a aidé à étendre le service de traitement de la toxicomanie en 2015, portant de 2 à 7 le nombre de villes où il est était dispensé. Le protocole clinique national sur le traitement de la toxicomanie, les programmes universitaires conçus pour les étudiants et les internes ainsi que la formation continue des médecins ont été révisés afin d'y intégrer des méthodes de traitement de la toxicomanie fondées sur des données factuelles. Les capacités des spécialistes de la toxicomanie, des organisations non gouvernementales (ONG) et des médecins ont été renforcées au sein des collectivités et dans les prisons. Un centre intégré des organisations de la société civile a été ouvert à Balti pour les usagers de drogues

injectables. Il sert également de centre d'information pour les prestataires de services liés à la réduction des risques.

64. En République de Moldova, une concertation sur les questions liées au VIH et aux usagers de drogues injectables a été lancée avec les agents des services de détection et de répression. Les documents techniques et d'orientation conçus pour les agents de police ont été modifiés et ces derniers ont été formés selon une démarche axée sur la santé publique. Un document d'orientation complet conçu pour les agents de police a été élaboré et approuvé par l'Inspection générale de la police. Le Ministère de l'intérieur et la police bénéficient de l'assistance d'experts afin de mettre en œuvre des programmes d'orientation à l'intention des agents nécessitant un traitement postexposition au VIH et des programmes d'orientation au niveau local à l'intention des usagers de drogues.

65. Dans le cadre de la deuxième phase du projet commun Nations Unies-République de Moldova juin 2016-juin 2018 (réunissant le PNUD, le HCDH, ONUSIDA et l'ONUDC), financé par les dons réunis en Suède, les activités relevant du programme de l'ONUDC concernant le VIH seront consacrées à la région transnistrienne. Il s'agira de réviser et de mettre à jour le cadre normatif et légal, de mener des campagnes de sensibilisation et de renforcer les capacités en ce qui concerne les dispositifs de traitement et de réduction des risques à l'intention des spécialistes de la toxicomanie, des ONG, de la police et des autorités pénitentiaires.

66. Depuis 2011, l'ONUDC aide l'Ukraine à fournir aux usagers de drogues injectables et aux personnes vivant en milieu carcéral un accès à des services complets, fondés sur des données factuelles, de prévention du VIH, de traitement et de soins, en menant des campagnes de sensibilisation, en assistant ce pays, par un appui technique, dans l'élaboration de lois et de politiques efficaces, en établissant des stratégies et des programmes complets fondés sur des données probantes et en renforçant les capacités des parties prenantes nationales, notamment les organismes publics, la société civile et les organisations locales, le but étant de veiller à ce que le plus grand nombre possible de personnes parmi ces groupes de population bénéficient de services liés au VIH. En juin 2016, la plupart des activités de prévention du VIH/sida menées par l'ONUDC en Ukraine ont été mises en œuvre dans le cadre du Programme mondial pour la prévention du VIH/sida, financé par de nombreux donateurs.

C. Initiatives régionales récentes de l'ONUDC en Europe orientale

67. En juillet 2016, les différentes divisions de l'ONUDC ont mené une mission d'établissement des faits en Ukraine afin de faire le point sur les activités relevant des programmes de l'ONUDC et de vérifier si elles s'étaient étoffées, suite à la demande du Gouvernement ukrainien. Parallèlement, l'objectif de la mission était d'établir un programme stratégique directeur pour la région d'Europe orientale afin d'y intégrer le Bélarus, la République de Moldova et l'Ukraine.

68. En avril 2017, l'ONUDC a élaboré une première version du document intitulé "UNODC Partnership and Programmatic Actions in Eastern Europe" (Partenariat et activités de programme de l'ONUDC en Europe orientale), qui s'inscrit dans le contexte du cadre stratégique de l'ONUDC pour 2017-2020 et s'applique au Bélarus, à la République de Moldova et à l'Ukraine. Une fois le document avalisé par les pays partenaires, l'ONUDC envisage d'organiser une manifestation conjointe au Centre international de Vienne, à laquelle prendront part les missions permanentes concernées, afin de présenter le document à tous les États membres, de leur fournir des informations et de lever des fonds.

IV. Initiative du Pacte de Paris

69. Dans le cadre des efforts de coordination déployés le long des itinéraires du trafic de drogues en provenance d'Afghanistan, la treizième réunion du Groupe consultatif de la politique du Pacte de Paris s'est tenue à Vienne en février 2017. La collecte de données sur la situation observée sur les principaux itinéraires du trafic d'opiacés constitue un aspect important du travail par lequel les attachés de recherche et de liaison contribuent à l'exécution du mandat du Pacte de Paris. Les fiches d'information pays fournies pour 2016 au titre du Pacte de Paris, désormais préparées en suivant de près le cycle d'établissement du Rapport mondial sur les drogues, ont été élaborées en 2016 et publiées en janvier 2017. Elles concernent plusieurs États partenaires du Pacte de Paris, tels que l'Albanie, l'Arménie, l'Azerbaïdjan, la Bosnie-Herzégovine, la Géorgie, l'ex-République yougoslave de Macédoine, le Monténégro et la Serbie, ainsi que le Kosovo (au titre de la résolution 1244 du Conseil de sécurité de l'ONU).

70. La réunion du groupe de travail d'experts de l'Initiative du Pacte de Paris sur l'intégration du traitement et de la prise en charge de la toxicomanie dans les systèmes de santé publique (quatrième volet de la Déclaration de Vienne) a été coorganisée par la mission de l'OSCE en Serbie et le Gouvernement serbe. Tenue à Belgrade en octobre 2016, elle a rassemblé 64 participants représentant 22 pays et trois organisations internationales. Cette réunion d'experts a porté essentiellement sur les troubles liés à l'usage de substances à l'échelle mondiale, sur les conclusions et répercussions de la trentième session extraordinaire de l'Assemblée générale sur le problème mondial de la drogue en ce qui concerne les systèmes de santé publique, et sur les moyens d'appliquer les normes en matière de traitement des troubles liés à l'usage de drogues, notamment la mise en place de mécanismes permettant de contrôler la qualité des services de traitement de la toxicomanie. Les autres questions abordées ont notamment concerné l'importance de l'accès à un système complet de services de traitement de la toxicomanie, la nécessité d'une approche multisectorielle du traitement et de la prise en charge des toxicomanes, et l'existence de programmes axés sur la mise en place d'un système de prise en charge intégré.

71. Les attachés de recherche et de liaison de l'Initiative du Pacte de Paris ont continué d'aider les États Membres à répondre aux enquêtes mondiales de l'ONUDC, qui font partie des dispositifs par lesquels ce dernier assure la collecte annuelle de données.

72. En novembre 2016, la réunion du groupe de travail sur la formation aux techniques de détection et de répression à l'appui de la coopération transfrontière s'est tenue au Secrétariat général d'INTERPOL, à Lyon (France). Les principales recommandations qui ont été faites lors de cette réunion concernaient le renforcement des mécanismes d'échange d'informations sur les drogues entre INTERPOL, l'ONUDC, l'OMD, le CARICC, le SELEC et d'autres organes régionaux, la promotion de la mise en œuvre des stratégies les plus actuelles en matière de formation à la détection et à la répression, notamment l'apprentissage en ligne, et le renforcement de la cohérence de la prestation de services de formation.

73. L'évaluation indépendante approfondie de l'Initiative du Pacte de Paris a été lancée et aura lieu au second semestre de 2017. Elle a pour but de couvrir tous les partenariats géographiques et thématiques et les tendances à l'œuvre le long des itinéraires empruntés par le trafic de drogues, ainsi que leurs évolutions. L'évaluation portera également sur les aspects du Pacte de Paris relatifs aux partenariats et au programme mondial de l'ONUDC.

V. Réforme du secteur de la sécurité

74. Le 26 mai 2016, l'ONUDC, en sa qualité de membre de l'Équipe spéciale interorganisations des Nations Unies pour la réforme du secteur de la sécurité, et le Département des opérations de maintien de la paix ont lancé, en partenariat avec le Groupe d'amis de l'ONU pour la réforme du secteur de la sécurité, une note d'orientation technique intégrée sur la criminalité transnationale organisée et la réforme du secteur de la sécurité, en marge de la vingt-cinquième session de la Commission pour la prévention du crime et la justice pénale, sous la présidence de la Mission permanente de la Slovaquie.

75. La note d'orientation met en lumière les incidences négatives de la criminalité transnationale organisée sur la sécurité et la stabilité et présente une méthode consistant à intégrer des mesures de lutte contre la criminalité transnationale organisée dans les processus de réforme du secteur de la sécurité. La note d'orientation présente un ensemble de mesures visant à lutter contre la criminalité transnationale organisée et à aider les responsables de la réforme du secteur de la sécurité à renforcer l'état de droit et à promouvoir les droits de l'homme. Pour qu'une stratégie de réforme du secteur de la sécurité soit complète et permette la mise en œuvre de mesures efficaces de lutte contre la criminalité transnationale organisée, les domaines d'intervention clés sont les suivants: 1) élaboration d'un cadre analytique stratégique; 2) prévention de la criminalité; 3) renseignement; 4) réforme du système judiciaire; 5) réforme de la police; 6) réforme du système pénitentiaire; 7) lutte contre la corruption et le blanchiment d'argent; et 8) gestion des frontières.